



Service de l'aide à la jeunesse

Secrétariat de la Province

Hon. Hector PERRIER, Ministre.

Jean BRUCHESI, Sous-ministre.

En vertu du Plan fédéral-provincial d'initiation aux travaux de guerre, le Service de l'aide à la jeunesse forme et prépare la main-d'oeuvre qualifiée et semi-qualifiée requise par l'industrie. Il s'occupe également de la formation technique et intellectuelle des aspirants-marins, des militaires (hommes et femmes) et des aspirants-aviateurs.

a) Formation des aspirants-marins :

Les élèves qui suivent ces cours sont actuellement groupés à l'école de Stadacona (Québec). On leur enseigne principalement l'anglais, la technologie propre à la marine, la géographie économique, le français et les mathématiques. Après un maximum de six (6) mois de formation, les élèves sont affectés aux diverses unités de la Marine canadienne. Le recrutement des candidats se fait directement par les autorités de la Marine.

On peut s'inscrire en s'adressant au Commandant, H.M.C.S. Montcalm,
30, Avenue Laurier, Québec.

b) Cours de perfectionnement pour les militaires :

a) **Formation technique** : Afin de donner aux soldats les connaissances indispensables aux diverses fonctions et aux métiers requis par la guerre mécanisée, des cours spéciaux de mécanique d'ajustage, de mécanique automobile, de radio, etc., ont été organisés dans différents centres notamment dans les Ecoles techniques de Montréal et de Québec, dans les Ecoles d'arts et métiers de Rimouski, d'Octave-Cassegrain et de William Lunn.

b) **Formation intellectuelle** : Les besoins de l'armée sont nombreux et variés. Les cadres administratifs ont besoin de commis compétents ; c'est pour fournir aux diverses unités, des sténographes bilingues, des classificateurs et des aides-comptables que le Service de l'aide à la jeunesse, en collaboration avec le gouvernement fédéral et les autorités militaires, a inauguré des cours de sténographie, de dactylographie, de mathématiques et d'anglais en différents centres notamment à l'Ecole de Stadacona (Québec) et à l'école du Plateau, Montréal.

Ces cours s'adressent aux membres des corps masculin et féminin de l'armée.

c) Formation des aspirants-aviateurs :

1 — **Formation intellectuelle** : Un certain nombre d'aspirants-pilotes, observateurs, bombardiers et navigateurs, physiquement aptes à ce genre de service suivent des cours de mathématiques et de sciences pour se préparer à leur future mission. Ces élèves ayant fait leur 8e, 9e, 10e ou 11e année sont groupés à l'université de Montréal (Immeuble de la Montagne) et à l'université Laval (Faculté des Sciences). Les cours donnés dans les deux langues sont organisés exclusivement par la province de Québec, à la demande des autorités fédérales.

2 — **Formation technique** : Des cours spéciaux en charpente d'avions et aéro-moteurs et "air-frame mechanics" sont organisés pour les aviateurs à l'Avionnerie-Ecole de Cartier-ville.

Les élèves sont recrutés directement par le Corps d'Aviation Royal Canadien. Les centres de recrutement sont à 53, rue Buade, Québec et 1254, rue Bishop, Montréal.

Edmour-J. PROULX, 88, Grande-Allée, Québec.



Secrétariat de la Province

APPRENDRE UN MÉTIER, C'EST ASSURER SON AVENIR

Pour préparer les jeunes au rôle prépondérant qu'ils seront appelés à jouer dans l'avenir, le gouvernement de la province de Québec met à leur disposition:

14 Écoles d'Arts et Métiers
12 Centres d'Initiation Artisanale

où les artisans de demain peuvent apprendre, sous la direction de maîtres compétents, le métier de leur choix, et devenir des ouvriers habiles dont le rendement contribuera à la prospérité industrielle de notre province.

Pour renseignements concernant la nature des cours donnés dans ces diverses écoles, leur durée, les diplômes décernés, prière de s'adresser au directeur général-adjoint des Écoles d'Arts et Métiers, M. Paul Dubuc,
7343, rue Garnier,
à Montréal.

HECTOR PERRIER,
Secrétaire de la Province

JEAN BRUCHÉSI,
Sous-secrétaire de la Province.